

Pascal [REDACTED]

J'ai bien reçu ton mail et les deux fichiers associés que tu m'as adressés le 4 juin 2010. L'un s'intitule « Super R » et l'autre « anti-cégétisme ».

Dans le texte de ton mail, tu m'avises que, si j'ouvre ces fichiers, « j'exerce mon libre-arbitre ». C'est ce que j'ai fait, sachant que le libre-arbitre c'est (dixit le petit Larousse) : « la faculté de se déterminer par la seule volonté, hors de toute sollicitation extérieure ».

En m'adressant ce mail as-tu exercé ton « libre arbitre » ou as-tu, comme lors de ton courrier de fin 2006 adressé aux syndiqués de Paris 12, cédé à des sollicitations extérieures ? Tu te souviens, c'était celui qui avait permis de proposer aux syndiqués mon « non accueil » lors du congrès du 6 mars 2007 à la Confédé à Montreuil et par voie de conséquence d'institutionnaliser l'Arbitraire à la CGT et au syndicat de Paris 12 par le vote de statuts iniques et anti-démocratiques... Grâce à ton « libre-arbitre » les dirigeants du syndicat se sont ensuite débarrassés, (comme des salariés Kleenex !) de [REDACTED] et de [REDACTED] sans que leurs droits d'adhérents soient respectés.

**Qui faut-il taxer d'anti-cégétisme, ceux qui demandent le respect des règles de la CGT ou ceux qui détournent ces mêmes règles à leur profit ou au profit d'une bande de coquins ?**

Mais cela c'est de l'histoire ancienne, revenons plutôt à tes deux fichiers et à leur contenu.

### Le fichier nommé « Anti-cégétisme »

C'est un fichier Word de deux pages intitulé : « impostures et manipulations ou quand l'Anti-cégétisme sert la soupe au blog du Front National ?

Au dessous, sur la première page, un bandeau avec Le Pen en photo et l'adresse du blog « Paroles de France ».

Figure ensuite, toujours sur la première page de ton document, un extrait de texte d'un article paru dans le magazine L'Expansion, dans lequel figure mon nom et qui peut laisser penser, que ce serait moi qui aurais transmis ou posté un extrait de cet article sur le blog du FN.

Sur la deuxième page de ton document, figure l'article paru sur le blog « Milleuros » et « intitulé « le singe et l'oiseau ».

N'importe quel lecteur non averti déduira, au vu de ta présentation que le blog du FN reprend « in extenso » les textes tels que tu les présentes...

J'ai voulu vérifier par moi-même la véracité de tes informations. J'ai fait l'effort de me rendre sur le blog dont tu m'avais communiqué l'adresse et j'ai constaté que tu t'étais livré à une grossière falsification.

En effet, les lepénistes ont repris en totalité l'article paru dans l'Expansion et pas uniquement la partie où mon nom est cité, comme ton montage voulait le faire croire. Le poème, « le singe et l'oiseau », quant à lui, ne figure, nulle part, sur ce blog.

Ta présentation est délibérément tronquée et malveillante mais je ne doute pas que tu n'auras aucun scrupule à la diffuser telle quelle... puisque la « cause » et les « amis » te le demandent...

Comme tu es un lecteur assidu des sites et blogs du Front national, je t'invite à lire (ou à relire) un article du blog « Milleuros » (<http://milleuros.canalblog.com>) publié juste après les présidentielles de 2007. Il évoquait un sondage paru dans « Liaisons sociales » et le fait que 25% des adhérents de la CGT avaient voté Front national au premier tour !

### Le fichier nommé Super R...

Ce salmigondis, abscons pour le non initié, est caricatural de ce que je sais de toi, de ta personnalité : confus, imprévisible, ombrageux, oscillant toujours entre la haine et la repentance mais toujours fidèle à ses « amis », par principe, même si c'est au prix du reniement des idéaux qui t'ont fait, au départ, adhérer à la CGT...

Pour défendre la CGT (ou plutôt certains de ses membres) tu n'hésites pas à t'avilir en pratiquant l'injure, la salissure, le mensonge, la réécriture de l'histoire. A force de fréquenter les sites du Front National, ça déteint ! Ainsi il n'y avait qu'un pas après ton « immense » jeu de mot sur M.S.T. que je me fasse traiter de Sidaïque...

Pour « rétablir la Vérité » tu édulcores, tu réécrites ce qui s'est passé le 17 mai dernier. Il n'y a pas eu de notre part de quolibets et d'insultes. Ces échanges se sont produits APRES que tu aies pétié les plombs et que tu aies agressé [REDACTED] de manière violente, irrationnelle et incontrôlée. Te souviens-tu des injures que tu as prononcées, des menaces que tu as proférées ? Je cite : à [REDACTED] : « vous n'êtes que des singes » ou « quelle connerie d'avoir embauché des communistes au CE » (à apprécier à sa juste valeur pour tes amis Laurent et Dominique adhérents depuis 2005) ; et à moi, en t'approchant à quelques centimètres de mon visage : « je devrais te casser la gueule mais je le ferais pas parce qu'autrement tu iras chez les flics », etc...

Si bousculer [REDACTED] le pousser violemment à plusieurs reprises, comme tu l'as fait ce jour là, ce n'est pas en venir aux mains, tu as une définition très particulière de ce concept...

Je suis flatté que tu passes ton temps à parler de moi et des peurs que je t'inspire avec ton psy ! Au prix des consultations, j'apprécie ce compliment à sa juste valeur. J'espère seulement que ta thérapie sera efficace pour vaincre cette pusillanimité qui te ronge et qui t'amène à de tels excès de violence incontrôlés.

Ton texte est une mine d'informations. Ainsi, tu dis au sujet de [REDACTED] et de [REDACTED] salariés du CE Clientèles : « puisque nous sommes contraints à un périmètre de sécurité fixé par l'inspection du travail... ». Cette phrase est troublante. L'appropriation par la CGT (« nous ») de la recommandation certainement « professionnelle » de l'Inspection du travail pour limiter le harcèlement qu'ils subissent, est la reconnaissance que c'est bien la CGT qui dirige le CE Clientèles et qui est responsable des violences qui leur sont faites.

Ta « dédicace spéciale » est « remarquable » :

- Celle à « Philippe [REDACTED] camarade CGT qui a vraiment souffert et est réellement mort ». En quoi Philippe a-t-il quelque chose à voir avec ce qui se passe au sein du CE Clientèles ? Penses-tu ainsi faire le lien avec la Directrice du CE, son ex-épouse, dont il était séparé depuis 2003 ? Cette même année, j'étais intervenu à plusieurs reprises aux côtés de Philippe, avec [REDACTED] dans l'intérêt de la Directrice du CE. D'un point de vue personnel, devant la gravité de ses problèmes, mais aussi professionnel lorsque nous avons empêché le recrutement d'un salarié en CDI pour la remplacer définitivement pendant sa dépression... Demande à ton « cher Laurent » il oeuvrait alors aux côtés de [REDACTED] secrétaire du CE Clientèles, en tant que RS CFDT et participait activement à cette opération...
- la deuxième partie de ta première phrase « qui a vraiment souffert et est réellement mort » est abjecte ! D'abord parce que, à ma connaissance Philippe n'a pas subi de harcèlement moral et que son décès n'a rien à voir avec de telles pratiques. Ensuite parce que tu mets en doute la réalité de l'arrêt cardiaque de [REDACTED] et les souffrances endurées par [REDACTED] « puisqu'ils ne sont pas morts » du fait de leur harcèlement... Comment oses-tu de telles affirmations ? Sais-tu que ce sont le même genre d'ordures que les dirigeants du CE propagent parmi les salariés du CE à leur sujet, depuis des années ? Sur quels critères te permets-tu de mettre en cause leurs souffrances alors que depuis des années, l'employeur CGT, et la Direction du syndicat CGT n'ont pas pris une seule fois de leurs nouvelles malgré leurs appels au secours ? (ce point me permet de t'informer parallèlement que [REDACTED] se sont, eux, rendus au chevet de Philippe, lorsqu'il est tombé malade et était hospitalisé à Villeneuve Saint Georges pour lui apporter un peu de réconfort). Nier leurs souffrances c'est cautionner les agissements qu'ils ont subi comme, entre autres :
  - le recours à un contrôle par un cabinet privé pour tenter de piéger des salariés en arrêt maladie
  - la décision prise par la Direction CGT du CE, défendue publiquement par ton « ami Dominique » de tendre un piège à un salarié pour le licencier coûte que coûte
  - approuver que des employeurs CGT fabriquent de faux documents, les utilisent, y compris dans des procédures judiciaires pour tenter de justifier le harcèlement qu'ils ont mis en œuvre
  - cautionner l'utilisation de la dotation sociale des cheminots pour monter ces coups tordus sans en informer le Comité
  - légitimer et accepter cet abus de bien social que tu dénonçais si facilement de la part de la SNCF lorsque tu étais secrétaire CGT du CE GL

- « Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir » et pour justifier tes insultes tu passes délibérément sous silence les décisions des procédures concernant [REDACTED] défavorables à la Direction CGT du CE Clientèles :
  - Penses-tu que ces décisions sont un complot contre la CGT ?
  - N'as-tu jamais envisagé que ces décisions prud'homales, de l'inspection du travail et du Ministère du travail étaient basées sur des faits concrets ?
  - As-tu eu, comme syndiqué, la possibilité de lire tous les dossiers ou mémoires de ces procédures ou as-tu, aveuglément, fait confiance à tes amis qui te le demandaient ?
  - Lorsque ton « ami Dominique », en mai 2009, intervient en réunion plénière, au nom de la CGT pour justifier le recours hiérarchique au Ministère du Travail déposé par [REDACTED] pour obtenir le licenciement de Pierre, pendant que celui-ci est en soins intensifs à la Pitié, cette intervention a-t-elle été validée préalablement par les adhérents de Paris 12, donc toi-même ?

C'est ton droit de considérer comme une « mascarade » le fait que des salariés, confrontés à des « patrons voyous » aient fait le choix de résister à l'arbitraire et à la bêtise. Pour eux, ce n'est pas une mascarade puisque leur vie, leur santé est en jeu et qu'ils ont fait le choix de se battre au lieu de subir, d'accepter l'inacceptable... Et, je te le confirme, je suis fier de me retrouver à leurs côtés, à leur demande, dans ce combat pour la Dignité.

Pour terminer, crois bien que j'apprécie à sa juste valeur ta formulation suivante : « l'anti-cégétisme, c'est mettre en plus un pied dans le caniveau, là où finissent tous les déchets qui rejoignent les égouts du Front National ».

Recevoir des leçons de caniveau de ta part comme qui dirait, « c'est l'hôpital que se fout de la Charité ». D'abord parce que ton texte montre qu'en matière de caniveau je n'ai visiblement rien à t'apprendre, (y compris pour bidouiller le blog du FN !).

Et puis me voir reprocher le caniveau par un ami de la Direction du Syndicat CGT de Paris 12, c'est savoureux alors que tu soutiens leurs méthodes (dignes du Front National, j'ai des preuves !) faites de ragots pour discréditer, salir, calomnier... Tout cela pour protéger des Appareils à l'agonie, hantés par des Apparatchiks, seulement préoccupés par leur propre survie que ce soit à Paris 12, au secteur CGT des Centraux, à la Fédération CGT des Cheminots... Alors, plutôt que des leçons de caniveau et de Front National de la part de leurs affidés, ne serait-il pas plus utile de demander aux « camarades » de nettoyer les écuries d'Augias ?

Allez, je te laisse à ta rage et à ta haine puisque quoi que je te dise ou t'écrive, tu continueras à défendre tes « amis » puisque ce sont tes amis...

Mais je reste à ta disposition pour en débattre calmement où et quand tu le souhaites...

A bientôt, \*

Philippe [REDACTED]

PS : contrairement à ce que tu écris, je ne suis pas adhérent à SUD mais à la CGT (et uniquement à la CGT) puisque, à ce jour, je n'en ai pas été exclu...